



Les élus et le personnel communal vous souhaitent de bien terminer l'année 2021 et vous présentent leurs meilleurs vœux de bonheur, réussite et santé pour 2022.



*« En cette nouvelle année on ne demande pas grand-chose, du travail et de la santé »*

Albert CAMUS

## INFORMATIONS MUNICIPALES

**Réhabilitation du presbytère** : Lors du dernier conseil municipal, les conseillers ont validé les offres de prêt pour le financement de la réhabilitation du presbytère. Sur les quatre organismes bancaires sollicités, le choix s'est porté sur le Crédit Agricole. Deux prêts seront nécessaires pour couvrir l'ensemble des études et travaux d'un montant de 374.000 €. Un premier prêt à court terme sur 2 ans qui sera couvert par les subventions obtenues auprès de l'Etat, de la Région, du Département et de la Communauté de communes de la côte d'Albâtre, soit 80% du montant global. Pour le reste à charge de la commune, soit 20%, les conseillers ont décidé de recourir à un prêt long terme sur 15 ans. Le début des travaux est prévu pour mi janvier pour se terminer fin juin 2022. Pour rappel le projet consiste à créer dans ces locaux, au rez-de-chaussée, les bureaux de la mairie, une salle de réunion ouverte pour les réunions, pour les associations, pour des expositions... A l'étage des bureaux qui pourront être mis à disposition des associations ou des habitants qui le souhaiteraient. Il s'agit de créer dans ce beau bâtiment du 19ème siècle, un lieu d'échange et de partage intergénérationnel, et à ce titre nous sommes à votre écoute pour toute suggestion. Vous pouvez consulter les plans en mairie.

Pour ce qui est des locaux qui abritent actuellement la mairie, la réflexion est cours pour mettre à disposition les bureaux pour une entreprise, profession libérale...ou créer un logement.

**Plan Local d'Urbanisme Intercommunal** : Depuis le 1er juillet 2021 les communes ont transféré la compétence « urbanisme » à la CCCA. Ce document unique regroupera l'ensemble des règles d'urbanisme, et le Plan d'Aménagement et de Développement Durable pour les 63 communes. A ce titre les conseillers ont mandaté Guillaume LEJEUNE comme référent titulaire, et Samuel BLOSSEVILLE en tant que référent suppléant, qui seront donc les interlocuteurs de la commune auprès de la CCCA. La délibération fixant le lancement du PLUI aura lieu début mars et les travaux s'étaleront sur 4 années.

**Fermeture de la Mairie jusqu'au 4 janvier, en cas d'urgence contacter M. le Maire au 06 32 71 46 50.**

**Vœux 2022** : Nous avons le regret de vous informer qu'en raison de la crise sanitaire, la cérémonie des vœux pour 2022 est annulée. Comme en 2021, M. le Maire vous adressera ses vœux via nos outils de communication.

## DE NOUVEAUX SECOURISTES DANS LA COMMUNE !

**Samedi 13 novembre**, la municipalité a organisé une nouvelle session de formation au secourisme PSC1. La formation a été assurée par un moniteur à l'Union Départementale des Sapeurs Pompiers. Depuis 2010 ce sont environ quarante personnes volontaires de la commune qui ont été formées aux gestes de premiers secours. Des recyclages sont aussi programmés chaque année.

Le coût de cette journée est de 70€, la commune prenant en charge 50% de cette somme pour les adultes et 100% pour les mineurs. Bravo et grand merci aux 9 participants (dont 2 ados !) pour leur implication au sein de notre village.

Si vous-mêmes souhaitez vous former ou vous recycler, prenez contact avec la mairie.



## PASSAGE DU PÈRE NOËL DANS LA COMMUNE !

**Samedi 18 décembre**, les membres de la Commission action sociale et du Comité des fêtes avaient prévu des animations pour les enfants et les "anciens", mais en raison des conditions sanitaires liées au COVID, ont dû les annuler avec beaucoup de regret. Alors pour maintenir la tradition et accueillir le Père Noël, des colis ont été déposés au domicile des personnes âgées de 65 ans et plus.

L'après-midi la salle des fêtes était ouverte pour accueillir les enfants jusqu'à l'âge de 12 ans où le Père Noël les attendait pour leur remettre leur cadeau et friandises.

Nous espérons que 2022 nous permettra

de nous réunir à nouveau pour cette belle fête.



Tous les bénévoles des associations vous souhaitent leurs meilleurs vœux de bonheur et santé pour 2022 !

## ANIMATIONS POUR LE TELETHON

**Dimanche 21 novembre**, les bénévoles des associations de la commune ont organisé leur journée TELETHON en proposant les 2èmes Foulées Mannevillaises. Un beau succès avec une cinquantaine d'équipes de 2 marcheurs ou coureurs à pieds qui ont répondu présents pour cette belle cause. Après l'effort, le réconfort à l'intérieur de la salle des fêtes, où des récompenses ont été remises aux lauréats de chaque catégories, et le pot de l'amitié permettait un bon moment de convivialité. La possibilité de repas sur place a retenu 60 personnes. Encore une belle journée qui a permis de récolter des fonds pour aider la recherche et guérir des enfants atteints de maladies génétiques. Les 2 manifestations organisées cette année par notre commune ont permis de reverser la somme de 1700 € à l'AFM Téléthon.

Merci à toutes et tous pour votre générosité !

## JOURNÉE DU PATRIMOINE

Dimanche 19 septembre, la commune a participé de nouveau aux Journées Européennes du Patrimoine, en proposant une visite de son patrimoine et de son histoire. Près de quarante personnes ont répondu présentes et ont pu découvrir les différents édifices, commentés par M. le Maire et Mme Françoise DUPONT. Les participants se sont rendus au presbytère, puis ont découvert l'église, le "petit manoir", le château où ils ont été accueilli par les nouveaux propriétaires M. et Mme SERDOBEL, et enfin le "Grand Manoir" dans un authentique clos masure. Cette balade s'est conclue dans ce magnifique lieu où nos hôtes, Kay et Jean-Christophe toujours aussi accueillants, nous ont offert le pot de bienvenue.



**LA SITUATION SANITAIRE EST ENCORE PRÉOCCUPANTE,  
CONTINUEZ À PRENDRE SOIN DE VOUS ET DE VOS PROCHES !**

### ***Vous voulez en savoir davantage ?***

*Nous vous proposons de vous connecter via votre smartphone à la rubrique actualité du site de la commune à l'aide du QR code ci-contre.*

*(Comment faire ? depuis un téléphone Android télécharger l'application QR Scanner ou depuis un Iphone ouvrir simplement l'appareil photo et cliquer sur la notification)*



Directeur de la publication : **Gérard FOUCHÉ**

Rédigé et imprimé par la commission communication

Nous contacter : [mairie-sg.manneville@wanadoo.fr](mailto:mairie-sg.manneville@wanadoo.fr)

[www.mairie-manneville-es-plains.fr](http://www.mairie-manneville-es-plains.fr)